

pour les réunions publiques. Dieu ne peut être soumis au droit commun, tel est le principe ; de plus ce droit commun, tel qu'il est réglé en France, serait la destruction de tout culte, car chaque membre de la réunion a le droit d'interpeller, d'interrompre, de donner son sentiment, en un mot de changer une prière en réunion publique. Ce que veut Pie X c'est, au fond, un droit spécial reconnu au culte catholique. D'abord une seule déclaration devra suffire pour toute l'année ; ensuite il n'y aura pas de bureau comme dans les réunions publiques ; en troisième lieu, le curé sera chargé exclusivement de la police de l'église ; et en dernier lieu l'autorité civile ne pourra être admise dans l'église que pour assurer l'ordre matériel. Le dilemme est donc posé : ou le gouvernement acceptera, tout cela et alors les choses pourront marcher pendant un certain temps ; ou le gouvernement prétendra imposer au culte catholique le droit commun tel qu'il résulte de la loi de 1881, c'est alors l'inconnu, et la résistance des catholiques à ces iniquités appellera la répression, disons plus justement la persécution.

—Mgr Stablewski, archevêque de Gnesen et Posen, est mort subitement le 24 novembre à 9.30 heures du soir, et ce décès met dans un grand embarras le Souverain-Pontife. On sait que ce prélat avait vivement pris la défense des petits Polonais, qui ne connaissant pas l'allemand réclamaient le droit de prier Dieu dans leur langue. Il y a près d'un an, le gouvernement allemand, cédant à je ne sais quelle mauvaise pensée, émit la prétention d'obliger les Polonais à prier dans l'école et à apprendre le catéchisme en allemand. Parents et élèves résistèrent ; de là des sévices inouis, si l'on considère ceux sur qui ils s'exerçaient et la cause pour laquelle ils étaient employés. Mgr Stablewski prit parti pour ses ouailles. Le jour de sa mort, il avait envoyé cinq longues lettres aux évêques de la Galicie leur donnant sur cette question des conseils de fermeté mêlée de prudence. C'est, on peut le dire, de crève-cœur qu'il est mort... Pie X avait en si grande estime Mgr Stablewski que chaque jour il pria pour sa conservation. C'est que maintenant la succession est ouverte et le gouvernement allemand usera de toute son influence pour faire nommer un archevêque germanisant qui, ayant pris possession de son siège, se mettra du côté du Kaiser contre les pauvres petits Polonais. La nomination de Mgr Stablewski n'avait pas eu lieu sans difficulté. Ce